

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2017

POUR UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE SUR L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL
GLOBAL (CETA) - (N° 4335)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
Mme Maréchal-Le Pen et M. Collard

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 5. Invite le Gouvernement à agir pour la transparence dans les négociations des futurs accords de libre-échange qui, compte tenu de leurs enjeux, doivent impérativement donner lieu à l'information nécessaire au contrôle démocratique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement ajoute un alinéa issu de la résolution votée par le parlement wallon. En effet, l'opacité des négociations des accords de libre-échange, TAFTA et CETA, sont un scandale démocratique : elles excluent les peuples et leurs représentants. C'est une atteinte à la souveraineté nationale à laquelle le gouvernement français doit remédier.